

LEFIL

POUR TOUS CEUX QUI ONT LA PASSION DES DROITS HUMAINS
SEPTEMBRE/OCTOBRE 2014 VOLUME 44 N° 005

AMNESTY
INTERNATIONAL



SOUVENIRS DE GUERRE

DES RÉFUGIÉS SYRIENS
AUX BORNES DE L'EUROPE



La marine italienne secourt 443 Syriens en mer Méditerranée le 12 juin 2014. C'est aujourd'hui l'un des itinéraires les plus dangereux du monde pour ceux qui espèrent arriver en Europe. En rendant leurs frontières terrestres presque infranchissables, les pays de l'Union européenne forcent de nombreux réfugiés et migrants à risquer leur vie sur des embarcations surpeuplées. Au moins 500 personnes se sont noyées rien que pendant le premier semestre de 2014. Nous ne connaissons jamais leur nombre exact.

Notre campagne S.O.S. Europe demande à l'Union européenne d'agir pour que les gens cessent de souffrir et de mourir en essayant d'entrer en Europe, et d'aider des pays comme l'Italie à sauver plus de vies en mer.

Signez notre pétition (en anglais) sur <http://bit.ly/FortressEurope>

DANS CE NUMÉRO DU FIL



RÉCITS D'ESPOIR ET DE DÉSIRS

Des photos récentes offrent un rare aperçu des vies de Syriens qui ont réussi à se rendre en Bulgarie. **PAGE 4.**



« UNE CHASSE AUX SORCIÈRES CONTRE LES FEMMES PAUVRES »

L'avortement est complètement interdit au Salvador, et certaines femmes qui subissent des fausses couches finissent en prison, accusées de meurtre. Nous avons rencontré un avocat qui défend leurs droits. **PAGE 8.**



PRENDRE LE THÉ, CE N'EST PAS TOUJOURS ANODIN

Pourquoi la cuisine pourrait bientôt devenir le seul endroit où les gens pourront parler librement en Russie. **PAGE 12.**



STOP TORTURE : QUE FAIT AMNESTY ?

Nos chercheurs donnent un aperçu de leur travail dans trois pays différents. **PAGE 14.**



« LA FOI DE CETTE FEMME EN SON FRÈRE POURRAIT SOULEVER DES MONTAGNES »

Après 46 ans passés dans le couloir de la mort, Iwao Hakamada est de retour chez lui, grâce à sa sœur Hideko et à des centaines de milliers de personnes qui l'ont soutenu à travers le monde. **PAGE 17.**



UN LONG CHEMIN JUSQU'À LA JUSTICE

Nous saluons la remarquable victoire des militants nigériens qui ont obtenu un dédommagement après les coups de feu tirés par les forces du gouvernement lors d'une manifestation pacifique. **PAGE 20.**



UNE LETTRE PEUT-ELLE VRAIMENT CHANGER UNE VIE ?

Oui. Nous vous expliquons comment. **PAGE 24.**



ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

Les dangers de la défense des droits humains en Gambie (En première ligne, **PAGE 3**) ; Briser les tabous grâce à l'éducation (**PAGE 10**) ; Appels mondiaux (**PAGE 22**).

ÉDITORIAL

ET SI C'ÉTAIT MOI ?

« Et si c'était moi sur cette photo ? » demande un jeune militant d'Amnesty devant les photos de réfugiés syriens en Bulgarie prises par Vessalina Nikolaeva (pages 4-7).

Ces photos soulèvent d'autres questions : si vous deviez quitter votre pays, quels objets voudriez-vous emporter ? Quels risques pourriez-vous courir pendant votre voyage ? Et quel genre de vie chercheriez-vous à construire avant de pouvoir rentrer chez vous ?

L'empathie que nous ressentons pour la situation d'autres personnes nous pousse à réagir. Aujourd'hui, notre campagne S.O.S Europe envoie des signaux de détresse à l'Union européenne. En effet, le long de ses frontières extérieures, des réfugiés et des migrants risquent leur vie sur des bateaux de fortune en pleine mer, avant d'être chassés sans ménagement ou d'être laissés à eux-mêmes dans une situation incertaine.

Joignez-vous à nous pour demander à l'Union européenne de protéger les personnes plutôt que les frontières et de porter secours aux hommes, aux femmes, aux enfants qui frappent aux portes du continent. L'Histoire nous montre que chacun, où qu'il vive, peut être un jour contraint de s'enfuir de chez lui. Si cela nous arrivait, nous aimerions disposer d'un lieu où vivre convenablement avant de pouvoir un jour rentrer chez nous.

À PROPOS DU FIL

Pour lire LE FIL en ligne, ainsi que notre blog LIVEWIRE, rendez-vous sur livewire.amnesty.org
Suivez-nous sur Twitter @AmnestyOnline
Rejoignez-nous : <http://www.amnesty.org/fr/join>
En vous abonnant, vous recevrez six numéros du FIL par an*
Courriel : wire.subscribe@amnesty.org
Tél. : + 44 (0) 20 7413 5507

*15€/24\$/17€ par an (35€/54\$/41€ pour les institutions).

ACTUALITÉS

BONNES NOUVELLES & INFORMATIONS

PRÉPAREZ-VOUS À ÉCRIRE POUR LES DROITS

Le coup d'envoi de notre campagne annuelle d'écriture de lettres *Écrire pour les droits* sera donné en décembre, comme à l'accoutumée. C'est le principal événement organisé dans le monde en faveur des droits humains, mobilisant des centaines de milliers de personnes pour protéger 12 personnes et groupes de personnes dont les droits humains sont menacés. Contactez votre bureau local d'Amnesty pour y participer ou écrivez à mobilization@amnesty.org, et lisez le prochain numéro du Fil pour de plus amples détails. En attendant, rendez-vous en pages 24 et 25 pour découvrir ce qu'il est advenu des personnes qui figuraient dans la campagne de l'année dernière.

LA CONdamnATION À MORT DE LI YAN ANNULÉE

Grâce aux 85 000 d'entre vous qui ont maintenu la pression sur les autorités chinoises, Li Yan n'est plus menacée d'exécution. Amnesty a lancé une pétition et largement relayé sa terrible situation dans les médias.

En 2011, Li Yan a été condamnée à mort pour l'homicide de son époux après des mois de mauvais traitements. Il la battait, lui écrasait des cigarettes sur le visage, et lui a sectionné un doigt. Le 23 juin, le frère de Li Yan a appris que la Cour populaire suprême avait annulé sa condamnation à mort en mai. Elle attend désormais d'être rejugée.

1 MILLION DE VOIX POUR MERIAM

Plus d'un million de personnes du monde entier se sont associées à notre appel en faveur de la libération de Meriam Yehya Ibrahim (photo ci-dessus), chrétienne du Soudan et mère de deux enfants. Des proches de Meriam l'auraient dénoncée pour avoir épousé un chrétien – ce qui est illégal pour les femmes musulmanes en vertu de la charia – après quoi elle a été inculpée d'« adultère ». Elle a également été inculpée d'« apostasie » pour s'être déclarée chrétienne alors que son père était musulman.



Le 15 mai, elle a été condamnée à mort par pendaison pour « apostasie » et à la flagellation pour « adultère ». Enceinte de huit mois à l'époque, elle a été contrainte de mettre son enfant au monde enchaînée. Meriam a été libérée le 23 juin, sa peine ayant été annulée, et elle a eu l'autorisation de quitter le Soudan un mois plus tard.

Amnesty exhorte l'État soudanais à réviser la loi de sorte que personne n'ait à subir la même épreuve et à prendre des mesures allant dans le sens de l'abolition des peines de mort et de flagellation.

LES PROCHAINES ÉTAPES POUR AMNESTY

Amnesty lance une consultation publique destinée à donner forme à notre prochaine stratégie mondiale (2016-2019).

Votre avis nous intéresse ! Rendez-vous sur amnesty.org pour remplir un bref questionnaire et nous aider à influencer l'avenir.

SOUTENEZ LES DISPARUS DE SYRIE

Des milliers d'opposants présumés au régime ont été arrêtés en Syrie depuis le début du mouvement de protestation en février 2011. Beaucoup sont encore portés disparus. Leurs familles souffrent de ce climat d'incertitude, ne sachant pas où se trouvent leurs proches ni ce qui leur est arrivé. D'autres, qui ont été libérés après des mois de détention secrète, ont révélé à Amnesty qu'ils avaient subi des

Bonnes nouvelles pour notre campagne #StopTorture. Le 26 juin – Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture – partout dans le monde, des femmes et des hommes ont exprimé leur solidarité avec les victimes de torture. Ici, des militants de Dublin (Irlande). Des enquêtes ont été ouvertes sur les cas d'Alfreda Disbarro aux Philippines et d'Ali Aarrass au Maroc, présentés dans des numéros précédents du FIL. Les autorités philippines ont annoncé qu'elles engageaient une investigation après avoir reçu un courrier de deux membres d'Amnesty, et les autorités marocaines ont reconnu que leur décision d'enquêter était directement liée à l'action d'Amnesty sur le cas d'Ali Aarrass. Nous remettons prochainement les pétitions que vous avez signées en faveur de Claudia Medina (Mexique) et de Dilorom Abdoukadirova (Ouzbékistan).

Pour en savoir plus sur la campagne, rendez-vous à l'adresse www.amnesty.org/stoptorture



mauvais traitements allant parfois jusqu'à la torture.

Témoignez votre soutien aux disparus de Syrie et à leurs familles en signant notre pétition qui sera lancée le 30 août, à l'occasion de la Journée internationale des victimes de disparitions forcées, pour être remise en octobre. Nous prévoyons de la présenter au gouvernement syrien en lui demandant de mettre un terme aux détentions secrètes et de relâcher toute personne encore détenue dans ces conditions.

<http://bit.ly/Un0jnZ>

ALES BIALIATSKI EST LIBRE !

Défenseur bélarussien des droits humains figurant dans l'édition 2013

de notre campagne *Écrire pour les droits*, Ales Bialiatki (photo à droite, au centre) a été libéré après presque trois ans passés en prison. Ales a eu la surprise d'apprendre le 21 juin qu'une amnistie générale avait été décrétée et d'être immédiatement mis dans un train à destination de Minsk. Son épouse et une foule compacte de sympathisants l'ont accueilli.

Ales, qui attribue sa libération à la campagne des militants d'Amnesty, a déclaré : « Ce qui a vraiment pesé dans la balance, ce sont les lettres que m'écrivaient de simples citoyens, et je voudrais remercier tout particulièrement vos militants pour cela. »

EN PREMIÈRE LIGNE

GAMBIE : POUR QUE CESSE LA PEUR !

François Patuel, chargé de campagne d'Amnesty pour l'Afrique de l'Ouest, se penche sur les dangers et les perspectives du combat pour les droits humains en Gambie.



À un moment, j'ai eu le sentiment incroyable que tout prenait forme. Tandis qu'autour de moi des militants scandaient des slogans, j'agitais d'une main une grande banderole tout en criant dans mon téléphone pour participer malgré tout à un entretien à la radio.

C'était une journée de folie, et ce moment a été l'un des plus fous. Depuis des mois, j'organisais une journée mondiale d'action pour sensibiliser le public aux dangers qui menacent

aujourd'hui les défenseurs des droits humains en Gambie.

Pour ces préparatifs, j'étais constamment en contact avec des militants de Gambie. J'ai notamment rencontré l'imam Baba Leigh, qui a été victime de terribles violences : les forces de sécurité, m'a-t-il dit, l'ont frappé pendant 10 nuits, toutes les nuits, à coups de matraque et de câble. Ils l'ont conduit dans un champ et ont commencé à l'enterrer dans un trou en feignant de vouloir l'exécuter.

Pourtant, il arrivait encore à en rire et me disait : « J'étais détenu à l'isolement, mais je suis devenu expert dans l'art de tuer des moustiques. Et les insectes et les araignées sont devenus mes amis ! »

Cette conversation a été une leçon d'humilité. Je peux vous donner son nom parce qu'il ne se trouve plus dans le pays, mais il y a de nombreuses personnes dont je ne peux pas parler. C'est trop dangereux.

La Gambie, qui n'a pas de pétrole et ne représente aucun intérêt stratégique, est souvent négligée par les dirigeants. Les touristes qui s'y rendent pour ses plages, sa faune et sa flore n'ont probablement aucune idée des atteintes aux droits humains qui s'y déroulent. C'est pourquoi il était si gratifiant de faire enfin parler de ce petit pays à l'échelle mondiale.

Pour moi qui suis militant dans l'âme, cette journée a résumé toute la raison d'être d'Amnesty : rassembler des milliers de personnes pour défendre d'autres personnes qui ne peuvent pas faire entendre leur voix.

En octobre 2014, les Nations unies examineront le bilan de la Gambie en matière de droits humains. François exprimera les préoccupations des personnes avec lesquelles il travaille – qui ne peuvent le faire elles-mêmes pour des raisons de sécurité – et demandera aux dirigeants mondiaux d'agir.



© Amnesty International/Graham Seely



© RFE/RL

COURRIER

Vous souhaitez vos opinions et commentaires soient publiés sur cette page ? Adressez un courriel à thewire@amnesty.org



RÉCITS D'ESPOIR ET DE DÉSIRS

Ces photos nous permettent de partager un instant la vie de Syriens qui sont parvenus en Bulgarie. À Sofia, la capitale, ils attendent de savoir s'ils seront autorisés à rester.

« Ce projet porte sur les gens, explique la photographe bulgare Vesselina Nikolaeva. Le but est de raconter leur histoire en présentant un objet important qu'ils ont emporté de chez eux. Mais tous n'avaient pas d'objet à

montrer, car certains avaient tout laissé derrière eux, ou tout donné à leur passeur. Tout. Mais pas leur visage. Ni leur voix. Les personnes sur ces photos sont des réfugiés. Mais ce sont avant tout des personnes. »

Photos : © Vesselina Nikolaeva
Texte : Cveta Stoeva, Nia Kiryakova, Yana Buhner Tavanier



« Toute ma famille est ici. En Syrie, j'étais paysan. J'ai tout laissé là-bas. J'espère qu'un jour les choses s'amélioreront, pour que je puisse y retourner. »

◀ *Toutes les deux heures environ, Sana grimpait sur le rebord de la fenêtre et y restait debout pendant un quart d'heure, en regardant en silence la ville de Sofia au loin. Ces moments de calme contrastent fortement avec son énergie et son caractère extraverti, même face à des inconnus.*

Muhammad a construit cet avion en 10 minutes : « Je n'arrive pas à rester assis sans rien faire. En Syrie, on meurt immédiatement dans les bombardements. En Bulgarie, ça se passe lentement – chaque jour, on meurt un petit peu. »



« J'ai tout vendu pour avoir de l'argent et fuir la guerre. La seule chose que j'ai gardée, c'est la bague de fiançailles offerte par mon mari. »



« Je suis fier de mon fils, car il est très responsable. En Syrie, tous les jours après l'école, il venait m'aider à travailler à l'usine textile. »



Anass partage cette petite pièce avec cinq autres jeunes hommes dans un centre de réfugiés de Sofia. « Quand il y a du cœur, il y a de la place », dit-il. Il étudiait l'administration des entreprises à l'université en Syrie, et maintenant il rêve de poursuivre ses études quelque part en Europe occidentale.

Ces photos faisaient partie de l'exposition Photos et histoires de la migration, qui comprenait aussi des œuvres du photographe grec Giorgos Moutafis. L'événement a eu lieu à Sofia, en Bulgarie, pendant le troisième camp international d'action pour les droits humains, en juillet.

Organisé en partenariat avec le Comité Helsinki de Bulgarie, dans le cadre de la campagne d'Amnesty S.O.S Europe, il a rassemblé 80 militants d'Amnesty venant de 30 pays.

Le but de ces photos était de dépasser les étiquettes de « migrant » et de « réfugié » en racontant l'histoire de chaque personne.

« J'ai été vraiment impressionné par l'exposition, a confié Patrick-Dominic Rougy, un étudiant suisse qui assistait au camp d'action d'Amnesty. Je me suis aussi senti un peu mal à l'aise, parce que j'imaginai mon visage sur les murs au lieu des leurs.

« Je me suis demandé quel cruel hasard les avait conduits jusqu'à ce lieu froid et hostile. J'ai essayé d'imaginer ce qu'ils ont ressenti en racontant leur histoire. »

« Les photos racontent une histoire, a souligné Djamilia Denguir, qui venait de France et participait au camp à la suite d'un concours. On voit qu'il s'agit d'un être humain comme vous et moi. Ça pourrait être nous sur cette photo. »

Le camp a été organisé pour sensibiliser le public à la situation des

© Giuseppe Chiantera



personnes qui fuient la pauvreté et les conflits et arrivent en Bulgarie. À cause des contrôles stricts aux frontières et des systèmes de surveillance perfectionnés aux limites de l'Union européenne, il est de plus en plus difficile pour les réfugiés de se mettre à l'abri en Europe.

À la fin du camp, les militants, les réfugiés et la population locale ont construit un « mur frontalier » symbolique au centre de Sofia, et l'ont transformé en monument à la mémoire des milliers de personnes décédées ou victimes de violations alors qu'elles cherchaient à trouver refuge en Europe (voir la photo ci-dessus).

« J'ai appris tellement de choses en si peu de temps, a réagi Patrick à propos du camp. J'ai fait connaissance de tous ces gens magnifiques qui partagent les mêmes idéaux et sont décidés à avancer dans la même direction. »

AGISSEZ >>>

Dites à l'Union européenne de protéger les personnes plutôt que les frontières : signez notre pétition sur <http://bit.ly/FortressEurope>

« UNE CHASSE AUX SORCIÈRES CONTRE LES FEMMES PAUVRES »

Le Salvador fait partie des quelques pays du monde où l'avortement est complètement interdit. Dans certains cas, les femmes qui font des fausses couches finissent derrière les barreaux, accusées d'homicide. L'avocat Dennis Muñoz Estanley s'est fait un devoir de les défendre.

Quand Isabel Cristina Quintanilla s'est réveillée dans un lit d'hôpital de San Miguel, au Salvador, elle avait terriblement mal. La première chose qu'elle a vue a été l'uniforme bleu d'un policier debout à côté du lit.

Cristina était enceinte d'environ 40 semaines quand elle a perdu connaissance. Ses parents l'ont retrouvée en pleine hémorragie, couverte de sang. À l'hôpital, quand un policier a commencé à l'interroger, elle n'avait pas vraiment repris connaissance. À ce moment-là, elle a compris que sa grossesse était terminée et qu'elle était accusée de meurtre.

Son histoire a presque immédiatement fait les titres des médias nationaux. Cristina a été condamnée en août 2005 à 30 ans de prison pour homicide aggravé.

Tout le pays a montré du doigt cette jeune femme de 19 ans, qui avait déjà un fils de trois ans. L'épreuve subie par la jeune femme a ému Dennis Muñoz Estanley, alors étudiant en droit.

« Quand j'ai entendu l'histoire de Cristina, cela m'a fait beaucoup d'effet. Quelques années plus tard, un ami m'a donné le texte complet de son jugement et m'a dit qu'elle n'avait pas d'avocat. J'ai lu ce jugement et j'ai



trouvé surprenant qu'une personne puisse être condamnée sans que la cause de la mort du fœtus ait été déterminée », a raconté Dennis à Amnesty.

Il a retrouvé Cristina dans une prison de femmes et lui a proposé de devenir son avocat. C'était le début d'un difficile combat juridique qui s'est échelonné sur deux ans et les a conduits de tribunaux en services administratifs. La peine infligée à Cristina ayant été fortement réduite, elle a été libérée en 2009.

« J'ai toujours pensé que sa condamnation était sans fondement et qu'elle n'aurait jamais dû se retrouver en

prison. Lorsqu'elle a été libérée, j'étais fou de joie », a dit Dennis.

Avec cette victoire, Dennis s'est trouvé associé durablement au combat pour les droits des femmes au Salvador.

Il travaille avec le Groupement citoyen pour la dépénalisation de l'avortement, dont l'action est de plus en plus reconnue. Son but est de faire connaître les cas d'autres femmes – toutes issues des secteurs les plus pauvres de la société – emprisonnées dans des circonstances similaires.

TABOUS

Au Salvador, l'avortement est interdit dans toutes les circonstances, même si le fœtus a peu de chances de survie, si la vie ou la santé de la mère est en danger, ou encore si la grossesse résulte d'un viol.

En avril 2014, le Groupement citoyen pour la dépénalisation de l'avortement a lancé une campagne demandant la grâce de 17 femmes qui, comme Cristina, ont été condamnées à de longues peines de prison pour des questions liées à leur grossesse. Elles purgent des peines allant jusqu'à 40 ans de prison, et leurs dossiers suscitent de graves préoccupations, notamment en ce qui concerne l'équité des procès.

Dennis est devenu célèbre dans le monde entier après avoir défendu « Beatriz », une femme qui a engagé un long et douloureux combat avec les autorités pour recevoir les soins médicaux dont elle avait besoin pour rester en vie.

Sa grossesse mettait sa vie en danger en aggravant les maladies dont elle souffrait déjà, en particulier un lupus et des problèmes rénaux. De plus, il manquait au fœtus une grande partie du cerveau et du crâne, et il n'allait survivre que quelques heures ou quelques jours après sa naissance. Pendant près de deux mois, les autorités salvadoriennes ont refusé de prodiguer à Beatriz



les soins vitaux dont elle avait besoin, tandis que sa santé se détériorait. Ils ont finalement accepté qu'elle subisse une césarienne anticipée.

Aujourd'hui, Dennis pense que l'épreuve vécue par Beatriz a levé le voile sur certains des sujets les plus tabous dans le pays.

« Le Salvador est un pays extrêmement conservateur. Les informations sont interprétées à travers le prisme de la foi. Selon ces gens, même si une femme est violée par 18 hommes, elle doit accoucher, parce que Dieu l'a voulu.

« C'est une chasse aux sorcières contre les femmes pauvres. Aux yeux des procureurs et des juges, les femmes doivent être héroïques et, même si elles risquent de mourir en perdant deux litres de sang, même si elles ont perdu connaissance, elles doivent veiller sur leur nouveau-né. Ils demandent aux femmes de se comporter d'une façon complètement irréaliste », explique Dennis.

Depuis qu'il travaille sur l'une des questions les plus controversées du pays, Dennis a dû affronter dans les médias et dans la rue des détracteurs qui l'appellent « l'avocat de l'avortement ».

Malgré ces critiques, il essaie toujours de se concentrer sur les raisons pour lesquelles il exerce ce métier.

« J'ai une fille, j'ai de nombreuses collègues et amies, et je n'aimerais pas que l'une de ces femmes se retrouve dans une telle situation, donc je suis très sensible à ce problème. Je continue à travailler sur ce sujet car je ne peux pas tolérer que les femmes subissent un tel déni de justice. »



© Amnesty International

Ci-dessus : Peinture murale dans un centre d'accueil pour femmes à Suchitoto, au Salvador.
Ci-contre : Un marché animé à San Salvador, capitale du Salvador.



© José Cabezas/AFP/Getty Images

FAITS ET CHIFFRES

- Au Salvador, l'avortement est interdit dans tous les cas depuis 1998. Selon le précédent Code pénal de 1973, l'avortement n'était pas un crime si la vie de la mère était en danger, ou en cas de viol ou de grave malformation fœtale.
- Sept pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont interdit l'avortement dans toutes les circonstances : le Chili, Haïti, le Honduras, le Nicaragua, la République dominicaine, le Salvador et le Suriname.
- En mai 2014, le Chili a annoncé son intention de modifier la loi pour autoriser l'avortement en cas de viol, lorsque la vie de la mère est en danger ou lorsque le fœtus a peu de chances de survie.

POUR EN SAVOIR PLUS >>>

Ne manquez pas notre nouveau rapport sur le Salvador, qui sera publié en septembre dans le cadre de *Mon corps, mes droits*, notre campagne sur les droits sexuels et reproductifs. www.amnesty.org/mybodymyrights

AGISSEZ >>>

Rejoignez-nous le 28 septembre pour la journée d'action pour la dépenalisation de l'avortement, sur www.facebook.com/amnestyglobal

QUAND LA SEXUALITÉ EST TABOU

Comment peut-on inciter des jeunes gens à aborder des sujets aussi délicats que l'avortement quand les simples références à la sexualité sont parfois taboues ?

Dès que l'on parle de sexualité et de reproduction, les portes peuvent se fermer assez vite selon l'endroit où vous vous trouvez. Au Salvador, par exemple (voir pages 8-9), il semble impossible de modifier les points de vue sur l'avortement : c'est une pratique illégale dans ce pays et la plupart des gens y sont opposés. Près de 95 % des personnes sondées en 2012 au Salvador étaient opposées à l'avortement pour les femmes qui ne sentaient pas prêtes à avoir un enfant.

Faire évoluer l'opinion publique sur des sujets comme celui-ci est difficile, mais ce n'est pas impossible – si vous laissez les jeunes animer le débat.

Depuis le lancement en mars de *Mon corps, mes droits* (notre campagne sur les droits sexuels et reproductifs), Amnesty met en œuvre avec de jeunes militants une activité appelée Speaking out! (Exprimez-vous !), destinée à améliorer leurs connaissances et leurs compétences afin de leur permettre de promouvoir leurs propres droits.

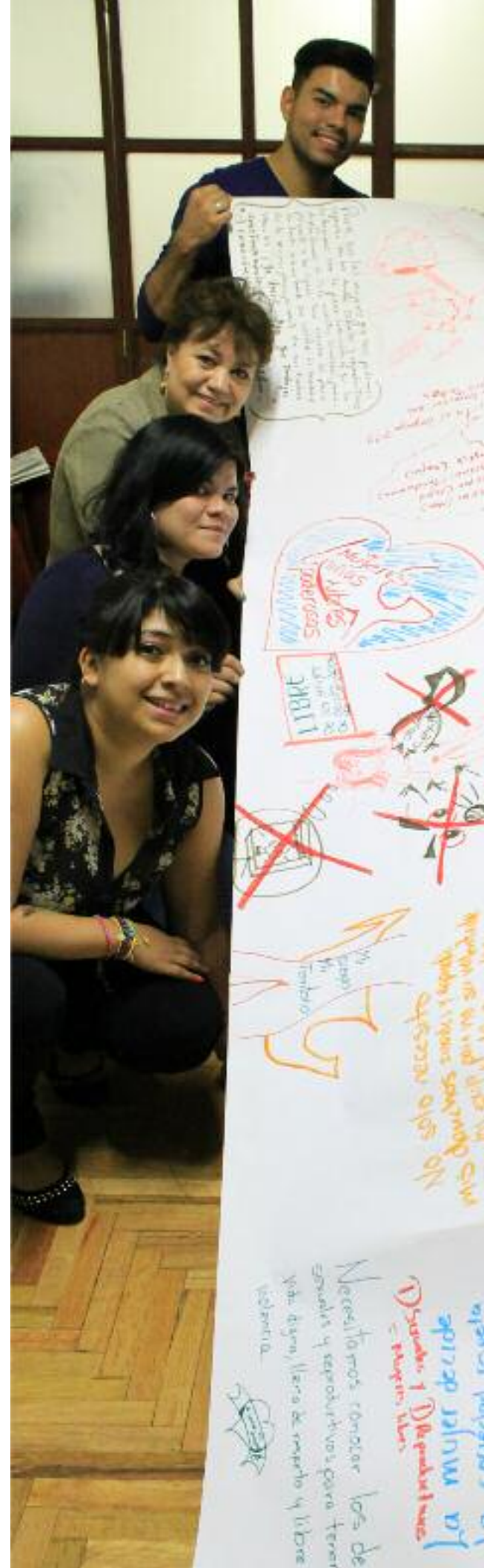
Nous avons entrepris de mener des conversations qu'on pourrait qualifier de « hardies » sur la sexualité et la reproduction, avec un objectif en tête : aider les jeunes à prendre les décisions qui concernent leur corps et leur vie sans craindre de subir des violences ou d'être jetés en prison.

LUTTER CONTRE LE STATU QUO

Jusqu'à présent, nous avons proposé Speaking out! dans différents pays (Mali, Maroc, Mexique, Suisse...) à de jeunes militants qui ont été nombreux à souligner que cette expérience avait ébranlé leurs convictions sur la sexualité et les rapports humains.

« Avant l'atelier, je ne savais pas tellement que je peux décider de me marier ou pas, a ainsi confié Fanta Fomba, responsable d'une antenne jeune au Mali. Pour moi, tout cela ne dépendait que des parents. Présentement, je sais que, moi aussi, j'ai ma part de responsabilité dans ces décisions. »

Hamounata Dao, une adhérente de la même antenne, a expliqué : « Ici, au Mali, la question des droits





sexuels et reproductifs est un sujet tabou entre parents et enfants. Lors de cette rencontre, nous avons appris que les jeunes filles ont le droit de prendre des décisions sur leur corps, sur leur santé, quand elles veulent avoir des enfants ou pas. Cette formation a changé beaucoup de choses par rapport à ma façon de penser car ici, chez nous, nous pensions que c'est seul à l'homme de décider du nombre d'enfants qu'il veut. »

« Avant l'atelier, je ne savais pas tellement que je peux décider de me marier ou pas »

Ailleurs, les réponses étaient du même ordre. « L'atelier m'a fait prendre conscience que tout le monde devait avoir le droit de prendre les décisions liées à sa vie sexuelle et à sa santé sexuelle », a témoigné Hassan El Boukri au Maroc.

LES PARTICIPANTS DEVIENNENT FORMATEURS

Cette formation est un tremplin qui permet aux jeunes de prendre en charge des ateliers. Ils utilisent les compétences qu'ils viennent d'acquérir pour encourager le débat et la communication entre les personnes de la même génération. Enthousiasmés par ces nouvelles connaissances, plusieurs participants ont confié leur envie de les diffuser à leur tour.

« L'atelier m'a fait comprendre que je devais trouver un moyen de toucher les nouvelles générations de jeunes, a déclaré María Elena Mireles Cisneros, diplômée en droit au Mexique. Aussi incroyable que cela puisse paraître, certains droits humains sont encore tabous pour beaucoup de jeunes de mon âge. »

« Féministe dans l'âme », la Marocaine Imane Abdeljebbar a sauté sur l'occasion qui lui était offerte de participer à Speaking out! et animera bientôt sa propre formation. « J'ai appris à écouter les gens et à ne pas les

juger, mais bien plutôt à les aider à surmonter leurs préjugés sociaux et culturels et à les informer sans les choquer », a-t-elle expliqué.

Responsable d'une association de jeunes à Bamako, la capitale du Mali, Mohamed Maiga a fait savoir qu'il projetait de « former d'autres personnes qui ont peu de connaissances sur ce sujet » après avoir étoffé sa connaissance des droits sexuels et reproductifs.

Nous espérons que les jeunes qui participent à Speaking Out! se sentiront suffisamment sûrs d'eux pour créer un environnement propice à ces conversations « hardies ». Les échanges menés entre jeunes leur permettent d'acquérir l'assurance nécessaire pour modifier leur propre comportement et leur propre position à l'égard de la sexualité et de la reproduction, et aussi ceux de leur entourage. C'est ainsi qu'ils pourront rassembler et unir des personnes qui auront le pouvoir d'agir pour défendre leurs propres droits.

Au centre : Des participants au premier atelier Speak out! à Mexico lors du lancement de Mon corps, mes droits en mars 2014.

AGISSEZ >>>

Speaking out! est l'un des nombreux ateliers vivants et participatifs proposés par notre nouvel outil pédagogique : *Respectez mes droits, respectez ma dignité* – les droits sexuels et reproductifs sont des droits humains. Ce document sera publié en septembre.

POUR EN SAVOIR PLUS >>>

Rendez-vous à l'adresse
www.amnesty.org/mybodymyrights

PRENDRE LE THÉ, CE N'EST PAS TOUJOURS ANODIN

Manifestation sur un coin de table à Moscou, en Russie. Avec du thé et le soutien d'Amsterdam, Pays-Bas, juin 2014.

В РОССИИ КАЖДЫЙ МОЖЕТ
СВОБОДНО ГОВОРИТЬ ВСЁ,
ЧТО ДУМАЕТ...
ТОЛЬКО У СЕБЯ
НА КУХНЕ

AMNESTY

« Nous avons décidé d'organiser cette action symbolique pour que les gens réfléchissent à ce que signifie la liberté à leurs yeux, explique Maria Sereda, d'Amnesty Russie.

« À l'époque soviétique, les manifestations publiques étaient interdites. La cuisine était le seul endroit où les gens pouvaient parler librement sans avoir peur. Il semblerait qu'on revienne à cette époque.

« Avec les nouvelles lois répressives en vigueur en Russie, des actions comme celle-ci sont presque impossibles à organiser sans encourir de lourdes amendes. C'est un vrai parcours du combattant pour obtenir les autorisations. Et même alors, vous pouvez vous attendre à des interventions de la police ou de manifestants pro-gouvernementaux agressifs.

« La plupart des médias sont contrôlés par le régime, et la possibilité de dire ce que vous pensez en ligne se réduit également comme peau de chagrin. Mais tout le monde n'est pas conscient de ce qui est en train de se produire.

« Les réactions des gens à notre petit-déjeuner en plein air étaient très variables. Certains s'arrêtaient pour prendre des photos, posaient des questions ou soutenaient qu'ils pouvaient s'exprimer librement en Russie. D'autres s'asseyaient pour prendre une tasse de thé.

« Si rien ne change, nos cuisines seront bientôt à nouveau les seuls endroits où nous pourrions parler librement de politique, de religion, de droits humains et d'art », a regretté Maria.



IN RUSSIA YOU
CAN FREELY
EXPRESS YOUR
OPINION...

ONLY IN YOUR
OWN KITCHEN

AMNESTY
INTERNATIONAL



AGISSEZ >>>

En octobre, utilisez le mot-clé #SpeakOut pour la liberté d'expression en Russie : suivez Amnesty Global sur Facebook et @AmnestyOnline sur Twitter pour en savoir plus.

STOP TORTURE : QUE FAIT AMNESTY ?

Pour mettre fin à la torture, il faut déjà savoir clairement quand, pourquoi et comment elle survient. Trois chercheurs d'Amnesty donnent un aperçu des stratégies qu'ils élaborent avec soin pour s'adapter à la situation dans trois pays très différents les uns des autres.

PERSÉVÉRANCE AUX PHILIPPINES

Derrière les fêtes hautes en couleur et les plages bordées de palmiers qui caractérisent les Philippines se cache une sombre réalité. Hazel Galang (photo ci-dessous), chercheuse chez Amnesty, le sait bien.

« En grandissant ici, j'ai pris conscience des injustices qui m'entouraient. Quand j'ai rejoint Amnesty, ma principale motivation était de contribuer à améliorer la vie de mes compatriotes. »

Depuis plus de 30 ans, Amnesty s'emploie à faire la lumière sur la torture dans le pays, avec parfois des succès notables : « Amnesty a contribué à instaurer un débat public et a agi en faveur de changements légaux », explique Hazel. Mais, malgré les lois récentes qui érigent la torture en infraction, elle reste monnaie courante.

Hazel a notamment pu s'en rendre compte en s'entretenant directement avec les victimes, leur famille et leurs avocats. « Les gens nous accordent leur confiance en acceptant de partager des informations

très personnelles : l'épreuve qu'ils ont subie – souvent la pire période de leur vie –, ce qu'ils ressentent, les noms des personnes qui leur ont fait du mal, les lieux. Normalement, je trouve ensuite un interlocuteur capable de nous aider à vérifier les informations et à les recouper avec d'autres sources. »

Elle insiste aussi sur l'importance des contacts avec certains représentants du gouvernement : « Nous rencontrons officiellement des fonctionnaires et nous leur offrons souvent l'anonymat. En général, il vaut mieux établir de bonnes relations plutôt que d'adopter une approche agressive qui ne ferait que mettre les gens sur la défensive et nous empêcherait d'obtenir nos informations. »

En parlant avec des personnes très différentes, Hazel a découvert que la police continuait à recourir à la torture, en particulier contre des suspects de droit commun. Ces pratiques étaient pourtant rarement signalées. « Les tortures infligées par l'armée aux militants politiques étaient au centre des préoccupations. Je me suis rendu compte que d'autres personnes avaient affaire à la police, et que des suspects de droit commun étaient donc peut-être aussi victimes de torture. »

Alors pourquoi, malgré des lois solides, la torture est-elle encore si répandue ? « Premièrement, parce qu'elle n'est toujours pas sanctionnée, explique Hazel. Depuis l'entrée en vigueur en 2009 de la Loi contre la torture, personne n'a été reconnu coupable. »

La deuxième raison est que les gens signalent rarement ces pratiques. « Les victimes sont généralement issues de milieux très défavorisés. Souvent, elles ne savent pas qu'elles ont subi un acte de torture, et donc un crime. Elles ne savent pas qu'elles ont droit à la justice, ni comment y accéder. »

« Pour mettre fin à la torture et faire vraiment changer les choses sur le long terme, nous devons veiller à ce que les lois soient mises en œuvre et à ce que les responsables soient tenus de rendre des comptes. Nous pouvons le faire en nouant le dialogue avec des membres du gouvernement – c'est important de rester en contact. »

« Enfin, la persévérance est primordiale ; souvent, il faut des décennies avant de réussir à faire changer les choses dans un pays. Nous devons être engagés sur le long terme, et pour cela, il faut se montrer créatif pour trouver de nouveaux moyens d'obtenir des changements. »



© Amnesty International



SOUS HAUTE SURVEILLANCE EN OUBÉKISTAN

S'il est envisageable, aux Philippines, de développer de bonnes relations avec les autorités pour mettre fin à la torture, c'est presque impossible dans un État autoritaire comme l'Ouzbékistan. En fait, Amnesty ne peut pas accéder à ce pays.

Pour y entrer, il faut une invitation officielle, qui est rarement délivrée. De plus, la réalisation d'enquêtes indépendantes dans le pays mettrait les personnes interrogées en danger.

Peu de gens osent s'exprimer en faveur des droits humains dans un pays où, depuis 1993, jusqu'à 10 000 personnes ont été emprisonnées et torturées pour leurs opinions politiques et religieuses supposées.

« L'Ouzbékistan compte 28 millions d'habitants, mais seule une poignée de défenseurs indépendants des droits humains y travaillent sur la torture, explique la chercheuse d'Amnesty Maisy Weicherding. Ils vivent sous la menace constante de réactions de la part des autorités. »

Dans cette situation, de nombreux militants ont été forcés à l'exil. Même à l'étranger, ils sont surveillés par les services de sécurité et craignent de mettre en danger leurs proches qui sont restés au pays.

« Peu de gens sont assez courageux pour résister, ajoute Maisy. Nous devons travailler avec eux pour créer une relation de confiance et d'expertise en l'espace d'une génération. »

Pour rassembler des informations sur la torture, l'équipe a dû faire preuve de créativité. « Nous avons conçu un questionnaire pour les défenseurs locaux des droits humains, les victimes de torture et leur famille, ainsi que les exilés. » Étant donné les risques de sécurité, des précautions ont été prises pour sa diffusion.

« Ensuite, nous avons dû faire sortir des personnes du pays pour réaliser des entretiens. C'était compliqué – nous avons travaillé en étroite collaboration avec des partenaires de confiance et planifié notre stratégie avec soin.

« Nous avons choisi un pays et une ville suffisamment sûrs pour y interroger des personnes en

danger en Ouzbékistan. Nous avons planifié des réunions et organisé le voyage et l'hébergement. Nous avons pris soin de protéger la confidentialité des personnes que nous avons interrogées : beaucoup d'entre elles souhaitaient rester anonymes. Les risques sont immenses et tout le monde a peur des représailles. »

Heureusement, cette opération savamment orchestrée s'est bien passée. « Le simple fait qu'Amnesty leur prête attention et les écoute est très important pour les personnes concernées », explique Maisy. À mesure que la pression augmentera, les autorités seront bien obligées de les écouter aussi.

Ci-dessus : Un jeune garçon passe devant une affiche électorale d'Islam Karimov, président de l'Ouzbékistan, à Tachkent, la capitale (décembre 2007). Islam Karimov a remporté quatre élections consécutives depuis que le pays a accédé à l'indépendance, en 1991, et il n'existe pas d'opposition politique légale.



« LE GOUVERNEMENT MEXICAIN POURRAIT METTRE FIN À LA TORTURE EN SIX MOIS »

Rupert Knox, chercheur sur le Mexique depuis 12 ans pour Amnesty, pense qu'il serait possible, avec de la volonté politique, de mettre rapidement fin à la torture au Mexique, aujourd'hui hors de toute mesure.

Cette pratique n'a rien de nouveau, mais elle se développe dans le pays depuis que le gouvernement, en 2006, a déployé les forces armées et la police pour combattre les cartels de la drogue.

En rencontrant des victimes, des ONG et des autorités locales, Amnesty a pu, petit à petit, établir le caractère systématique de la torture. « Au départ, les récits que nous entendions étaient invérifiables et relevaient de confidences privées, explique Rupert. Mais la vue d'ensemble ainsi obtenue a formé le socle d'une recherche en profondeur. »

Les organisations locales ont eu un rôle décisif pour dresser un tableau de ce problème endémique. « Nous n'aurions pas pu le faire sans les organisations locales

de défense des droits humains avec lesquelles nous travaillons. »

Alors que la campagne d'Amnesty progresse, Rupert pense que la situation sur le terrain évolue. Certains organes du gouvernement sont plus ouverts et désireux de dialoguer. Les enquêtes sur les actes de torture augmentent – il y en a eu 900 en 2013 – bien qu'elles soient trop rares à déboucher sur des inculpations : seulement quatre cette année.

Mais la Cour suprême a récemment pris une décision sans précédent en classant une affaire sans suite au motif qu'un « aveu » essentiel avait été extorqué sous la torture.

« Maintenant que certains membres du système judiciaire sont prêts à invalider des éléments de preuve obtenus sous la torture, nous avons de nouveaux points sur lesquels faire pression. De telles preuves ne seront pas retenues lors d'un procès en appel », ajoute Rupert.

Mais la Cour suprême n'est pas toute puissante. Rupert pense que le président Enrique Peña Nieto pourrait faire changer beaucoup de choses en affirmant de manière

convaincante que la fin de la torture est une priorité et que toute personne impliquée dans de tels actes aura à rendre des comptes. Cet engagement a déjà été pris mais n'a jamais été appliqué.

C'est une raison de plus pour maintenir la pression grâce à notre campagne *Stop Torture*.

Ci-dessus : Une patrouille de police motorisée et un groupe de jeunes dans une rue de Ciudad Juarez, au Mexique (août 2010).

AGISSEZ >>>

Rejoignez notre campagne sur www.amnesty.org/fr/stoptorture
Suivez @AmnestyOnline sur Twitter avec le mot-clé #StopTorture

« LA FOI DE CETTE FEMME EN SON FRÈRE POUVAIT SOULEVER DES MONTAGNES »

Après 46 ans passés dans le couloir de la mort, Iwao Hakamada est de retour chez lui, grâce à sa sœur Hideko et des centaines de milliers de personnes qui l'ont soutenu à travers le monde.

Iwao Hakamada a bénéficié de prestigieux soutiens. Des célébrités – comme l'acteur britannique Jeremy Irons – ont dénoncé l'injustice de sa condamnation à la peine capitale.

Elles ont réprouvé les souffrances qui lui ont été infligées pendant plus de 40 ans dans le couloir de la mort, où il se levait chaque jour en se demandant si ce serait le dernier. Et, le 27 mars 2014, ce jour est arrivé. Mais, à son réveil, au lieu d'aller à la mort, il est sorti de prison et a pu rentrer chez lui, pour la première fois depuis 48 ans.

Quoique sa libération soit conditionnelle, c'est une victoire pour les centaines de milliers de personnes qui l'ont soutenu. Et si des personnalités sont les soutiens les plus prestigieux d'Iwao Hakamada, elles n'auraient jamais entendu parler de lui sans une femme : sa sœur, Hideko.

Elle a été une des rares personnes à croire à l'innocence d'Iwao Hakamada lorsque ce boxeur professionnel a été accusé d'homicide et arrêté, en 1966 (voir chronologie en page 19).

« Je me suis sentie isolée les 10 premières années, sans le moindre soutien, se souvient-elle. J'étais en disgrâce. Je ne pouvais même pas dire ouvertement qu'il était innocent. »

En 1968, Iwao Hakamada a été condamné à mort sur la base d'« aveux » obtenus par les coups et la menace (voir p. 23). Les médias japonais l'ont fait passer pour un homme violent parce que c'était un boxeur. Mais Hideko a tenu bon, fédérant lentement des soutiens autour d'elle.

Ci-contre : Hideko (à gauche, tenant des fleurs) et son frère Iwao sur un ring de boxe le jour où celui-ci reçoit la ceinture de champion du monde honoraire de l'Association de boxe de l'est du Japon (mai 2014).



© Amnesty International

LA CAMPAGNE DÉBUTE

Parmi eux, Toshiki Yamazaki. Toshiki a entendu parler d'Iwao Hakamada en novembre 1981 et, en l'espace de quelques mois, a cofondé un groupe de soutien en son nom à Shimizu, la ville où il avait été arrêté.

« J'ai fait la connaissance d'Hideko quand je me suis impliqué, raconte Toshiki. J'ai toujours été ébahi par sa force mentale et physique. Sa foi en son frère pouvait soulever des montagnes. C'est uniquement grâce à elle si j'ai continué de militer en sa faveur. »

Toshiki était l'une des rares personnes autorisées à rendre visite à Iwao Hakamada après la confirmation de sa condamnation à mort en 1980. Mais la santé mentale du prisonnier déclinait et il a commencé à refuser les visites, même celles d'Hideko.

Le prisonnier libéré est rentré chez lui avec sept cartons de lettres, dont beaucoup provenaient de sympathisants d'Amnesty.

« Malgré cela, j'ai continué à me rendre au centre pour qu'il sache qu'il n'était pas seul et qu'il avait de nombreux soutiens en dehors du centre, se souvient Toshiki. Je lui envoyais aussi des cartes, des photos et des coupures de presse sur son cas. »

Plus tard, Toshiki a découvert qu'Iwao Hakamada n'était pas autorisé à recevoir de courrier. « Cela me met très en colère, ce règlement si sévère qui empêche les condamnés à mort de recevoir leur courrier », dénonce-t-il.

LA SOLIDARITÉ SE PROPAGE DANS LE MONDE ENTIER

Le prisonnier libéré est rentré chez lui avec sept cartons de lettres, dont beaucoup provenaient de sympathisants d'Amnesty. Ces lettres étaient le produit de plusieurs années de campagne et d'actions de solidarité.

« Des lettres en provenance du monde entier arrivaient tous les jours à la prison où Iwao Hakamada était incarcéré », explique Hideki Wakabayashi, directeur d'Amnesty Japon, qui a piloté la campagne d'Amnesty en sa faveur.

Depuis les années 1980, voire plus tôt, cette campagne a suscité l'engagement de membres d'Amnesty. Des membres comme Hans Erdt, qui a entendu parler de ce cas en Allemagne en 1999 et qui a « rédigé beaucoup de lettres et de pétitions et fait beaucoup de publicité » au fil des années.

En Espagne, le groupe très actif de Donostia-San Sebastian a envoyé près de 48 000 lettres. Coordinatrice

du groupe, Iñaki Hernando Larrañaga explique que ces militants voyaient en Iwao Hakamada un *aitona* (grand-père ou aîné respecté) dans le couloir de la mort, raison supplémentaire de lui apporter leur soutien.

« Nous avons réfléchi à un mode d'action concerté, poursuit-elle. Nous disposions d'un réseau d'une centaine de personnes prêtes à envoyer des lettres au Japon et nous l'avons mis à profit. Et, tous les mois, elles envoyaient des lettres. »

UNE VICTOIRE EN DEMI-TEINTE

En mars, lorsqu'Iwao Hakamada a été libéré dans l'attente d'un nouveau procès, ses soutiens à travers le monde se sont réjouis. « Mais la fête n'était pas complète car nous avons appris que le parquet avait fait appel de la décision du tribunal de district, rapporte Gill, membre d'un groupe d'Amnesty de Londres, au Royaume-Uni.

« J'étais très triste à l'idée que, bien qu'il ait été libéré, rien ne puisse compenser toutes ces années de prison sous la menace d'une exécution. »

Ces longues années – dont il a passé une bonne partie à l'isolement – ont porté un coup fatal à la santé mentale d'Iwao Hakamada. « Il croit qu'il a eu gain de cause et qu'il ne retournera pas en prison, explique Hideko.

« Aujourd'hui, ses journées se résument à faire les cent pas puis à se reposer un peu, exactement comme en prison. Il ne regarde pas la télévision et ne lit pas les journaux. Je pense qu'il lui faudra longtemps pour se remettre. »

Cette patience attentive caractérise l'action militante d'Hideko en faveur de son frère. Aujourd'hui âgée de 81 ans, cette femme qui a consacré sa vie à obtenir la libération du condamné accepte qu'il ne la reconnaisse presque plus.

Son lien avec lui reste intact. « Je l'ai peu vu ces 15 dernières années parce qu'il refusait de me voir, confie Hideko. Mais c'est toujours mon frère Iwao, même si on a été séparés pendant 48 ans. »

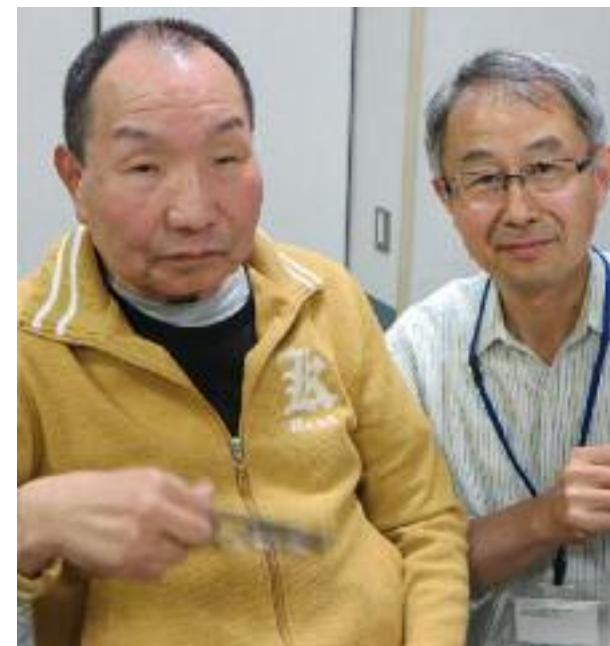
PASSEZ À L'ACTION >>>

Le 10 octobre aura lieu la Journée mondiale contre la peine de mort. Faisons en sorte qu'Iwao Hakamada soit libéré pour de bon : pour savoir comment, voir page 23.

POUR EN SAVOIR PLUS >>>

Un entretien avec Hideki est accessible sur <http://bit.ly/1qqFc1i>

Rendez-vous à l'adresse www.amnesty.org/fr/deathpenalty.



IWAO HAKAMADA : AU BOUT DE 48 ANS, LA LIBERTÉ

- 10 mars 1936** naissance
- Août 1966** arrêté, accusé d'avoir tué son patron et trois autres personnes
- 11 septembre 1968** condamné à mort sur la base d'« aveux » arrachés par la force
- Mai 1976** échec de l'appel contre sa condamnation à mort
- Novembre 1980** la Cour suprême rejette le deuxième appel et confirme la peine de mort ; le prisonnier est placé à l'isolement
- Janvier 1981** Amnesty commence à suivre son cas
- Avril 1981** Iwao Hakamada demande à être rejugé
- Août 1994** refuse les visites de sa sœur et de trois autres personnes ; le tribunal de district rejette sa demande d'un nouveau procès
- Janvier 1995** figure dans une action d'Amnesty appelant à une amélioration des conditions de détention des condamnés à mort au Japon
- Avril 1998** fait l'objet d'un appel mondial d'Amnesty
- 1998-99** 10 000 personnes signent la pétition réclamant un nouveau procès
- Août 2004** la haute cour de Tokyo rejette la demande de nouveau procès
- Octobre 2007** diagnostic d'un « handicap mental lié à la durée de son séjour en centre de détention »
- Janvier 2008** diagnostic d'une psychose carcérale, équivalent de la « démence »
- Décembre 2008** figure dans *Écrire pour les droits*, le marathon d'écriture de lettres mondial d'Amnesty
- Décembre 2012** figure dans la campagne d'*Écrire pour les droits* au Royaume-Uni
- Janvier 2014** plus de 40 000 personnes du monde entier signent la pétition d'Amnesty Japon réclamant un nouveau procès pour Iwao Hakamada
- 27 mars 2014** un nouveau procès est accordé ; Iwao Hakamada est libéré sous condition, âgé de 78 ans, dont 48 passés en prison



Images à partir du haut à gauche :

- Iwao Hakamada du temps où il était boxeur professionnel En 1989, il a envoyé un message à Rubin « Hurricane » Carter, le boxeur noir américain dont la condamnation infondée pour meurtre a été dénoncée par Bob Dylan dans sa chanson *Hurricane*. Iwao Hakamada déclarait : « Comme M. Carter, je suis déterminé à devenir champion du monde de lutte contre les fausses accusations. »
- Des membres du groupe de Donostia-San Sebastian, en Espagne, remettent une pétition à l'ambassade du Japon (décembre 2011).

- Toshiki Yamazaki, soutien d'Iwao Hakamada depuis les années 1980 et l'une des rares personnes autorisées à lui rendre visite en prison. Sur sa banderole : « début du nouveau procès ».
- Iwao Hakamada et le directeur d'Amnesty Japon, Hideki Wakabayashi, tenant l'une des vieilles affiches de boxe d'Hakamada (mai 2014).
- Action anniversaire en faveur d'Iwao Hakamada (mars 2013).
- Messages de solidarité pour Iwao Hakamada rassemblés par Amnesty Japon (mars 2013).

UN LONG CHEMIN JUSQU'À LA JUSTICE



« Nous connaissons maintenant la puissance de ceux qui se rassemblent pour assurer leur propre protection et celle de leurs droits. »

Fubara Samuel, militant du quartier de Bundu Ama, à Port Harcourt, Nigeria.

Au terme d'une lutte de près de cinq ans, les habitants du quartier de Bundu Ama, situé au bord de l'eau à Port Harcourt, au Nigeria, ont remporté en juin une belle victoire. Un tribunal a jugé que l'État n'avait aucune raison de leur tirer dessus lors d'une manifestation pacifique contre le projet de démolition de leurs habitations. Il leur a été accordé près de 70 000 dollars des États-Unis en dommages et intérêts.

Deux personnes impliquées depuis le départ reviennent sur cette campagne et expliquent pourquoi cette victoire formidable les a fait pleurer de joie.

FUBARA SAMUEL, MILITANT

Dans ma vie, il y a deux jours que je n'oublierai jamais. Le premier, c'est le 12 octobre 2009. J'étais avec un groupe de manifestants pacifiques, et les forces de sécurité les ont abattus. L'autre grande date, c'est le

10 juin 2014 : ce jour-là, à l'issue d'un combat qui a duré près de cinq ans, un tribunal international des droits humains nous a rendu justice.

Tout a commencé un matin à Bundu Ama, un quartier de Port Harcourt. J'ai rejoint des habitants et des sympathisants venus de toute la ville pour protester contre la numérotation de nos habitations à la peinture en vue de leur démolition.

Au bout d'environ une demi-heure, un convoi de camions transportant des membres des forces de sécurité équipés d'armes automatiques, avec à sa tête un véhicule d'assaut surmonté d'un canon, a foncé sur la foule à vive allure. Ils ont ouvert le feu sans sommation.

Ils ont tiré dans le dos de personnes qui essayaient de s'enfuir. J'ai vu un homme transpercé par une balle qu'il avait reçu dans le dos. Les soldats ont suivi les traînées de sang pour trouver ceux qui s'étaient cachés. On a vu des corps jetés en tas dans un camion qui a démarré.

Ils nous ont tiré dessus parce que nous nous étions rassemblés pour exprimer notre position sur des politiques visant à nous priver de logement. Ils ont tiré parce que nous avons exercé notre droit de nous réunir pacifiquement et de protester.

Mais, face aux balles et aux bulldozers, nous étions déterminés à nous faire entendre. Au fil de notre combat, nous avons trouvé notre voix et nous avons pris la décision

d'être des défenseurs des droits, pas des victimes. Avec le soutien d'organisations locales et internationales, nous avons entamé notre parcours vers la justice.

N'ayant guère confiance dans les juridictions de notre pays, nous avons décidé de porter l'affaire devant le tribunal régional de défense des droits humains : la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le processus a parfois été d'une lenteur désespérante. Le gouvernement a obtenu ajournement après ajournement, essayant de nous avoir à l'usure. Mais nous avons été patients.

Je serai toujours reconnaissant d'avoir vu notre version des événements défendue devant la cour, mais aussi de la décision du juge en notre faveur. Ce que cette expérience nous a enseigné est tout aussi important que la victoire juridique et morale. Nous connaissons maintenant la puissance de ceux qui se rassemblent pour assurer leur propre protection et celle de leurs droits.

L'affaire est close, mais une autre histoire et une autre lutte viennent de commencer. Nous devons travailler tout aussi dur afin de nous assurer que le jugement soit pleinement et véritablement appliqué.

Mais au-delà de cela, nous voulons travailler ensemble, dans nos quartiers, notre gouvernement, avec tous les résidents qui veulent faire de Port Harcourt une ville qui n'exclut aucun de ses habitants : une ville humaine.



© Private

LUCY FREEMAN, CHARGÉE DE CAMPAGNE D'AMNESTY

La première fois que je suis allée à Bundu Ama, c'était en décembre 2009, deux mois après que l'armée avait ouvert le feu sur des manifestants non violents. Des habitants m'ont montré les impacts de balles sur les murs et les portes, les verrous brisés lorsque les forces de sécurité ont enfoncé leurs portes.

J'ai interviewé des femmes qui chantaient et dansaient au premier rang de la manifestation et qui ont été aspergées de gaz lacrymogène. Et j'ai parlé à des gens qui se trouvaient chez eux ou sur le chemin du travail lorsqu'ils se sont fait tirer dessus et dont la vie a été totalement chamboulée.

Ils m'ont raconté leur lutte pour empêcher la démolition, se remettre de leurs blessures, et m'ont confié qu'ils allaient tout faire pour que – cette fois – l'État ne s'en tire pas à si bon compte.

Au fil des années, j'ai eu le privilège de rencontrer ces gens et d'autres habitants du quartier à plusieurs reprises.

J'ai vu leur force ainsi que leur détermination à obtenir le droit de vivre à l'abri des expulsions forcées, de manifester pacifiquement et d'obtenir la justice.

Le jour où la justice a enfin été rendue et où ils ont eu gain de cause devant le tribunal de la CEDEAO, il y a eu des rires – et parfois des larmes de joie – dans les bureaux d'Amnesty. Nous avons tous le droit de protéger nos droits. Les habitants de Bundu Ama sont pour nous tous une source d'inspiration.

POUR EN SAVOIR PLUS >>>

www.chicoco.fm est une radio mobile créée par les habitants des quartiers situés au bord de l'eau à Port Harcourt avec le soutien d'Amnesty et de Collaborative Media Advocacy Platform (CMAP).

www.cmapping.net

www.amnesty.org/endforcedevictions

A gauche : Des écoliers passent devant les impacts de balles laissés en 2009 lorsque les troupes gouvernementales ont tiré sur une foule de manifestants qui protestaient contre la démolition de leurs habitations. Port Harcourt, Nigeria (avril 2011).

Ci-dessus : Des militants de Bundu Ama se réjouissent, car ils viennent d'apprendre qu'ils ont remporté une victoire judiciaire sur le gouvernement : « Cela n'a pas été sans peine et nous avons beaucoup donné », confie Joy Williams (au centre), qui avait 17 ans lorsqu'elle a reçu une balle dans la jambe, pendant la manifestation pacifique de 2009



ROUÉ DE COUPS PAR LA POLICE PARCE QU'IL EST HOMOSEXUEL

NOM : IHAR TSIKHANYUK
LIEU : BÉLARUS

Ihar Tsikhanyuk était hospitalisé pour un ulcère à l'estomac à Hrodna, dans l'ouest du Bélarus, lorsque deux policiers en civil sont venus le voir le 6 février 2013 et lui ont demandé de les suivre à des fins d'interrogatoire. Arrivés au poste, ils ont demandé à Ihar – défenseur des droits des lesbiennes, des gays et des personnes bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) – la marque de son téléphone portable, de sa voiture et de ses chaussures.

Lorsqu'Ihar s'est penché pour regarder la marque de ses chaussures, les policiers lui ont asséné un coup à la poitrine et il s'est écroulé. Ils lui ont alors dit de se relever et lui ont de nouveau donné plusieurs coups de poing. Les deux policiers sont partis et trois autres sont entrés. Ils ont raillé l'orientation sexuelle d'Ihar et l'ont menacé de nouvelles violences.

Lorsque la police l'a ramené à l'hôpital, Ihar a demandé au personnel soignant de recenser ses blessures mais ils ont refusé au motif que cela ne faisait pas partie de leurs attributions. Cet épisode est survenu peu après qu'Ihar et d'autres militants ont essayé d'enregistrer une association, le centre de défense des droits humains Lambda, qui défend activement les droits des personnes LGBTI au Bélarus.

Lorsqu'Ihar a porté plainte en raison du traitement dont il avait fait l'objet, le bureau du procureur lui a rapidement fait savoir que les preuves étaient insuffisantes pour ouvrir une enquête. Le recours qu'il avait formé contre cette décision a été rejeté, et les policiers responsables du passage à tabac d'Ihar n'ont pas été tenus de rendre des comptes.

Votre message peut aider Ihar :

Dans votre lettre, invitez le Procureur général à enquêter sur les mauvais traitements et les menaces infligés par des policiers au commissariat du district d'Octobre à Hrodna et à obliger les responsables à rendre des comptes.

Utilisez la formule d'appel « Dear Prosecutor General/ Monsieur le Procureur » et envoyez votre lettre à l'adresse :

Alyaksander Koniuk, Generalnaya Prokuratura, ul. Internatsionalnaya 22, 220030 Minsk, Bélarus.

Email: info@prokuratura.gov.by

Fax: 00375 17 226 42 52 (dites « fax » distinctement si quelqu'un décroche)



JÉTÉ EN PRISON POUR SES ACTIVITÉS DE JOURNALISTE

NOM : ESKINDER NEGA
LIEU : ÉTHIOPIE

Le journaliste Eskinder Nega a été arrêté en septembre 2011 après avoir critiqué le régime éthiopien dans des articles et réclamé le respect de la liberté d'expression et d'association.

Inculpé d'infractions à caractère terroriste, il a été reconnu coupable en juin 2012. Le mois suivant, Eskinder a été condamné à 18 ans de prison.

Eskinder indispose depuis longtemps les autorités éthiopiennes. C'est la huitième fois qu'il est arrêté et poursuivi pour ses activités de journaliste. Eskinder et son épouse Serkalem, également journaliste, ont été détenus de 2005 à 2007. C'est en prison que Serkalem a donné naissance à leur fils unique, Nafkot.

Parmi les faits reprochés récemment à Eskinder figure notamment une allocution passionnée qu'il a prononcée lors d'une réunion publique peu avant son arrestation. Il y évoquait la nécessité de lutter pacifiquement en faveur des réformes et y exprimait son espoir que « ce pourrait être l'année où les Éthiopiens ne seront plus jetés en prison pour leurs convictions politiques. »

Nous considérons Eskinder comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique et légitime ses activités de journaliste. Son procès était entaché de graves irrégularités. Il n'a pu notamment rencontrer ni son avocat ni ses proches au début de sa détention.

Depuis début 2014 – en violation de la Constitution éthiopienne – Eskinder subit des restrictions croissantes du nombre de personnes autorisées à lui rendre visite.

Votre message peut aider Eskinder :

Veillez écrire au Premier ministre en lui demandant d'abandonner toutes les charges retenues contre Eskinder et de le libérer immédiatement et sans condition.

Utilisez la formule d'appel « Dear Prime Minister/ Monsieur le Premier ministre » et envoyez votre lettre à l'adresse :
Prime Minister Hailemariam Desalegn, P.O. Box 1031, Addis Ababa, Éthiopie.



DES VILLAGEOIS FACE À LA VIOLENCE

NOM : LES HABITANTS DE NABI SALEH
LIEU : ISRAËL ET TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

Nabi Saleh est un petit village des territoires palestiniens occupés. Ses 550 habitants doivent régulièrement faire face à la répression brutale de l'armée israélienne.

Les villageois organisent depuis 2009, chaque semaine, des manifestations pacifiques contre l'occupation militaire d'Israël. Ils s'opposent également à la colonie israélienne illégale de Haramish, qui s'est emparée d'une grande partie de leurs terres agricoles. Bravant des décisions de justice, les colons ont fait de la source du village une attraction touristique et en interdisent l'accès aux habitants de Nabi Saleh.

L'armée israélienne répond aux manifestations pacifiques des villageois par un usage excessif et injustifié de la force, ouvrant le feu sur les habitants et leurs biens avec des balles réelles, des balles en métal recouvertes de caoutchouc, des grenades assourdissantes et jetant sur eux des grenades lacrymogènes. À ce jour, les soldats ont tué deux personnes, Mustafa et Rushdi Tamimi, et blessé des centaines d'autres, dont des enfants.

Les enquêtes de l'armée israélienne sur les homicides de Palestiniens dans les territoires palestiniens occupés ne sont en général ni rapides, ni indépendantes, ni impartiales. En décembre 2013, l'armée a clos son enquête sur les homicides de Mustafa et de Rushdi sans que nul n'ait à rendre compte de ces actes. De plus, l'armée israélienne intimide les villageois de Nabi Saleh, par exemple en proclamant l'ensemble du village zone militaire interdite et en menant des raids nocturnes pendant lesquels les soldats fouillent les maisons et arrêtent même des enfants.

Votre message peut aider les habitants de Nabi Saleh :

demandez au ministre de la Défense israélien, Moshe Yaalon, de faire cesser le harcèlement dont ces villageois font l'objet et de leur permettre d'exercer leur droit à la liberté d'expression et de réunion.

Utilisez la formule d'appel « Dear Minister/ Monsieur le Ministre » et envoyez votre lettre à l'adresse : Moshe Ya'alon, Minister of Defence, Ministry of Defence, 37 Kaplan Street, Hakiya, Tel Aviv 61909, Israël. – **Courriel :** minister@mod.gov.il, pnio@mod.gov.il, myaalon@knesset.gov.il – **Fax :** +972 3 691 6940, +972 3 696 275, +972 3 696 2757, +972 2 530 3367

APPELS MONDIAUX

ÉCRIVEZ UNE LETTRE, CHANGEZ UNE VIE !

Votre lettre peut contribuer à faire libérer un prisonnier, à empêcher une exécution, à ce qu'une famille en deuil obtienne justice.





© Amnesty International

46 ANS DANS LE COULOIR DE LA MORT

NOM : IWAO HAKAMADA
LIEU : JAPON

Iwao Hakamada a été arrêté en 1966 après la mort de quatre personnes d'une même famille. C'était un ouvrier d'une trentaine d'années qui venait de mettre un terme à sa carrière de champion de boxe (voir article en page 17-19).

Reconnu coupable et condamné à la peine capitale à l'issue d'un procès inique, il est resté dans le couloir de la mort jusqu'en mars 2014, date à laquelle le tribunal du district de Shizuoka a ordonné sa libération, a suspendu sa condamnation à mort et lui a accordé un nouveau procès.

Le parquet a fait appel de cette décision et la haute cour de Tokyo va décider si le nouveau procès d'Iwao Hakamada peut s'ouvrir.

Il avait reconnu l'homicide de son chef, de l'épouse de celui-ci et de leurs deux enfants après avoir été interrogé par la police 20 jours durant, sans la présence d'un avocat. Il s'était ensuite rétracté, affirmant que les policiers avaient obtenu ses « aveux » par la violence et sous la menace, à l'issue d'interrogatoires quotidiens durant 12 heures. Ses « aveux » ont néanmoins continué de servir de base à sa condamnation.

Aujourd'hui, Iwao Hakamada a 78 ans et son état de santé physique et mental s'est dégradé à la suite de ces longues années de réclusion, dont il a passé la plupart à l'isolement.

Un des juges du premier procès a déclaré publiquement en 2007 qu'il croyait à l'innocence de cet homme. Il a rapporté que, durant le procès, il avait demandé aux deux autres juges de le déclarer non coupable, mais qu'il avait été mis en minorité. Tous les appels ultérieurs et les demandes d'Iwao Hakamada en vue d'un nouveau procès ont été rejetés, jusqu'à cette année.

Votre message peut aider Iwao Hakamada :

Veuillez écrire au procureur pour lui demander d'abandonner le recours formé contre la demande de nouveau procès et de faire en sorte qu'Iwao Hakamada bénéficie d'un jugement équitable.

Utilisez la formule de politesse « Dear Tokyo Superintendent Public Prosecutor/ Monsieur le Procureur » et envoyez votre lettre à :

Kotaro ONO, Tokyo Public Prosecutors Office, 1-1-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku, Tokyo-to 100-8904.



© Private

BATTU, BRÛLÉ ET LAISSÉ POUR MORT

NOM : HAKAN YAMAN
LIEU : TURQUIE

Le 3 juin 2013, Hakan Yaman, chauffeur de minibus à Istanbul, rentrant de son travail à pied lorsqu'il est passé devant une manifestation publique contre la violence policière. En l'espace de quelques instants, il s'est retrouvé pris dans une charge violente de la police :

« J'ai d'abord été aspergé avec un canon à eau, puis j'ai reçu une grenade lacrymogène dans le ventre et je suis tombé. Plusieurs policiers, peut-être cinq, se sont mis à me frapper à la tête. L'un d'eux m'a planté quelque chose de dur dans l'œil et me l'a arraché.

« Je suis resté étendu sur le sol, sans bouger. J'en ai entendu un dire : "Celui-là est foutu, finissons-le". Ils m'ont traîné sur 10 ou 20 mètres et m'ont jeté dans un feu. Puis ils sont partis et je me suis traîné hors des flammes. »

Selon le rapport médical, Hakan a reçu de graves blessures à la tête et au visage. Il présentait des fractures au niveau du nez, de la pommette, du front et du menton. Il a perdu un œil et 80 % de la vision à l'autre. Il a eu le crâne fracturé du sommet de la tête jusqu'à la mâchoire et son dos présentait des brûlures au deuxième degré.

Hakan a depuis déposé une plainte au pénal pour tentative d'homicide.

Votre message peut aider Hakan :

Dans votre lettre, demandez que les poursuites pénales contre les policiers impliqués ne soient plus entravées par des retards. Informez-vous aussi de la date prévue pour la fin de l'enquête et demandez quand les agresseurs d'Hakan seront traduits en justice.

Utilisez la formule d'appel « Dear Prosecutor/ Monsieur le Procureur » et envoyez votre lettre à l'adresse :

Cengiz Turan, Cumhuriyet Savcısı, Memur Suçları Savcılığı, İstanbul Anadolu Adliyesi, Esentepe Mahallesi, E-5 Yanyol, Kartal İstanbul, Turquie.

Fax : +90 216 303 35 99



© uznews.net

DIX ANS DE PRISON POUR AVOIR EXERCÉ SES ACTIVITÉS DE JOURNALISTE

NOM : SALIDJON ABDOURAKHMANOV
LIEU : OUBÉKISTAN

Journaliste indépendant et défenseur des droits humains, Salidjon Abdourakhmanov, âgé de 64 ans, purge une peine de 10 ans d'emprisonnement en Ouzbékistan pour détention de stupéfiants à des fins de commerce. Nous estimons que les charges retenues contre lui ont été forgées de toutes pièces et qu'il s'agit d'un prisonnier d'opinion, condamné pour avoir exprimé pacifiquement ses points de vue critiques.

Salidjon a été incarcéré le 7 juin 2008 pour détention présumée de stupéfiants illicites. Les policiers de la route qui ont arrêté son véhicule, officiellement pour un contrôle de routine, ont déclaré y avoir trouvé de l'opium et du cannabis, dissimulés dans le coffre. Salidjon a rejeté catégoriquement toutes les accusations de détention ou de consommation de stupéfiants illicites. Les analyses réclamées par son avocat afin de retrouver d'éventuelles empreintes digitales sur le sac qui contenait les stupéfiants et sur la voiture où ils ont été trouvés ont été refusées. Les examens du sang ordonnés dans le cadre de l'enquête ont confirmé que Salidjon n'avait aucune trace de stupéfiant dans l'organisme.

Les policiers ont également fouillé son domicile et son bureau et confisqué son ordinateur ainsi que des documents. Leurs recherches ne leur ont permis de découvrir aucune preuve d'activités illicites ou de liens avec le milieu criminel. Salidjon a pourtant été condamné à 10 ans de prison en octobre 2008. Son état de santé s'est considérablement dégradé depuis son arrestation et il n'a pas reçu les soins appropriés. En 2013, il a été admis à l'hôpital pénitentiaire de Tachkent à quatre reprises pour y faire soigner ses ulcères à l'estomac et à l'intestin.

Votre lettre peut contribuer à faire libérer

Salidjon. Demandez aux autorités ouzbèkes de libérer Salidjon Abdourakhmanov sans délai et sans condition. Exhortez également les autorités à mettre un terme au harcèlement et à la détention des journalistes indépendants et des défenseurs des droits humains.

Utilisez la formule d'appel « Dear Prosecutor

General/ Monsieur le Procureur général » et envoyez votre lettre à l'adresse : Prosecutor General Rashidzhon Kodirov, Prosecutor General's Office of Uzbekistan, ul. Gulyamova 66, Tashkent 100047, Ouzbékistan. — Courriel : prokuratura@lawyer.uz

ÉCRIRE UNE LETTRE PEUT-IL CHANGER UNE VIE ?

Oui, c'est possible. Avec votre aide, la campagne *Écrire pour les droits* a permis l'année dernière de faire libérer trois détenus. Elle a donné à de nombreuses personnes qui risquaient de voir leurs droits humains bafoués le sentiment d'être mieux protégées et soutenues. Des sympathisants de 143 pays du monde entier ont totalisé 2,3 millions d'actions – envoyant des lettres, lançant des appels et signant des pétitions. Voici un aperçu des résultats obtenus.



PROMOTION DES DROITS HUMAINS AU HONDURAS

Vous avez envoyé plus de 51 000 messages demandant au président du Honduras de mettre un groupe de militants des droits humains à

l'abri des menaces et des intimidations. Chargée de campagne, Bertha Oliva a expliqué que vos messages avaient incité le gouvernement à agir : « Nous avons vu qu'il existait un soutien international et c'est ce qui nous permet de continuer à faire ce travail risqué. »



LIBERTÉ POUR YORM BOPHA AU CAMBODGE

Yorm Bopha a été détenue pendant trois ans sur la base d'accusations infondées, après s'être insurgée contre les expulsions forcées subies par les

habitants de son quartier. Elle a été libérée sous caution en novembre 2013, les autorités ayant reçu près de 253 000 appels émanant de sympathisants d'Amnesty dans 54 pays. Elle continue de militer pour sa communauté : « Je suis très heureuse de savoir que nous ne sommes pas seuls. »



LIBÉRATIONS EN RUSSIE

Vladimir Akimenkov – placé en détention avec Artiom Saviolov et Mikhaïl Kossenko à l'issue d'une manifestation

organisée place Bolotnaïa, à Moscou – a été libéré le 19 décembre 2013. Après avoir été hospitalisé de force pour subir un traitement psychiatrique, Mikhaïl peut aujourd'hui poursuivre son traitement chez lui, auprès de sa famille. La sœur de Mikhaïl, le père d'Artiom et Vladimir ont tous exprimé leur profonde reconnaissance pour vos lettres de soutien.



SOUTIEN À TUN AUNG AU MYANMAR

Vous avez envoyé plus de 120 000 messages aux autorités du Myanmar appelant à la libération de Tun Aung, qui

purgeait une peine de 17 ans de prison à l'issue d'un procès inique. Tun Aung s'est vu accorder récemment plusieurs réductions de peine et une ONG locale a confirmé qu'il avait maintenant moins d'un an à purger.



JUSTICE POUR JABEUR MEJRI EN TUNISIE

Jabeur a été condamné à sept ans et demi de prison pour avoir mis en ligne sur Facebook des

publications jugées « insultantes à l'égard de l'islam ». Après qu'une pétition signée par plus de 158 000 personnes a été adressée aux autorités, le blogueur a été libéré. Malheureusement, à la suite d'une altercation avec des représentants de l'État, il a été une nouvelle fois arrêté. Malgré cela, la sœur de Jabeur, Ines, nous a confié : « Grâce aux lettres, il sait qu'on pense à lui. Cela lui a fait beaucoup de bien au moral. »



PROTECTION DES MILITANTS DE L'OPPOSITION AU BAHREÏN

Treize militants en vue ont été jetés en prison à la suite de manifestations antigouvernementales en mars 2011.

Leurs familles ont été touchées par le soutien considérable émanant de tant de pays différents en leur faveur. Plus de 123 000 d'entre vous ont envoyé des messages aux autorités du Bahreïn et les Nations unies ainsi que le Parlement européen ont reconnu l'importance de cette affaire.

© Novoderezhkin Anton/IAR-TASS Photo/Corbis





© Amnesty International



© Nicolas Axelrod/Getty Images



ENCOURAGEMENT D'IHAR TSIKHANYUK AU BÉLARUS

Militant, Ihar a été frappé par la police après que des amis et lui ont tenté d'enregistrer leur association de défense des droits des personnes

lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI). Plus de 172 000 d'entre vous ont agi en sa faveur et contribué ainsi à attirer l'attention sur les difficultés rencontrées par les LGBTI au Bélarus. « Quand j'ai l'impression qu'il n'y a plus d'espoir, je relis une lettre et cela me motive, a raconté Ihar. Je reprends confiance en moi ! » Vous pouvez continuer à soutenir Ihar : voir page 22.



PRESSON EN FAVEUR D'ESKINDER NEGA EN ETHIOPIE

Le journaliste Eskinder Nega a été condamné à 18 ans de prison pour avoir tenu des propos et rédigé des

articles critiques à l'égard des autorités éthiopiennes. L'épouse d'Eskinder, Serkalem, a été bouleversée par vos messages de soutien : « Le régime sera forcé de les libérer, lui et d'autres prisonniers d'opinion. Ils ne pourront résister éternellement à ce type de pression. » Il est encore temps d'agir en faveur d'Eskinder : rendez-vous en page 22.



DES MESSAGES EN FAVEUR DE MIRIAM LOPEZ AU MEXIQUE

Miriam a été enlevée par des soldats, torturée et détenue pendant des mois. Elle a expliqué que les milliers

de lettres, de cartes et de messages Facebook qu'elle a reçus l'encouragent à réclamer la justice : « Merci de me soutenir, même si vous ne me connaissez pas. Pour les cartes, pour les lanternes, pour tout – merci. »



PRESSON EN FAVEUR D'HAKAN YAMAN EN TURQUIE

Hakan a été roué de coups par la police près de chez lui après des manifestations qui ont eu lieu dans le centre d'Istanbul en juin 2013. Plus

de 96 000 d'entre vous ont agi en sa faveur et son avocat est persuadé que cette pression a permis de faire avancer l'enquête sur son cas. « Je vous aime tous, a déclaré Hakan. Merci infiniment, c'est merveilleux que vous soyez là. » Pour écrire à Hakan, voir page 23.



DES INDEMNITÉS POUR LE QUARTIER DE BADIA-EST AU NIGERIA

Plus de 83 000 d'entre vous ont agi au nom des habitants de Badia-Est après leur expulsion de

chez eux par les autorités. L'État a maintenant accepté de leur verser une indemnisation. « Ils refusaient systématiquement de payer mais, grâce à votre aide et à vos efforts, ils ont accepté de nous prêter assistance », a expliqué Bimbo Osobe, une militante du quartier.



SOLIDARITÉ AVEC NABI SALEH DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

Chaque semaine, les villageois de Nabi Saleh manifestent pacifiquement contre une colonie

israélienne illégale qui a pris possession de leurs terres agricoles. Bien que la situation reste inchangée, ils ont déclaré que vos messages avaient permis d'attirer l'attention sur leur lutte. Une villageoise, Nariman Tamimi, a expliqué que les courriers qu'elle a reçus l'ont fait pleurer de joie. Vous pouvez encore agir en leur faveur : voir page 22.

Photos, de gauche à droite : Vladimir Akimenkov (à droite) lors d'un rassemblement en faveur d'autres prisonniers politiques (février 2014) ; Yorm Bopha et des amis fêtent sa libération (novembre 2013) ; quelques-unes des lettres envoyées à Ihar Tsikhanyuk.

ÉCRIRE POUR LES DROITS 2014 >>>

Cette année, nous avons besoin de vous pour protéger d'autres personnes et groupes de personnes, au nombre de 12, dont les droits humains sont menacés – vous trouverez de plus amples détails dans LE FIL novembre-décembre.

**“L'armée devrait être capable
de voir depuis le ciel que
l'objet pris pour cible est
une ambulance”**

**DR BASHAR MURAD, SOCIÉTÉ DU CROISSANT-ROUGE
PALESTINIEN, GAZA, AOÛT 2014.
[#CIVILIANSUNDERFIRE](#)**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

